

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 7 février 2023 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents :

M.	Christian Baril	maire
Mme	Valérie Giguère	conseillère siège #1
M.	Quentin Kelhetter	conseiller siège #2
M.	Robert Gendron	conseiller siège #3
Mme	Amélie Guay	conseillère siège #4
Mme	Joanne Costo	conseillère siège #5
Mme	Annie Demers	conseillère siège #6

Assistant également à cette séance : Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière et Mme Shany Bélanger-Lavigne, adjointe administrative.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 00 par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 10 JANVIER 2023 :
 - 3.1 Approbation;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION :
 - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 5.2 Rémunération du personnel de la municipalité;
 - 5.3 Refonte site web de la municipalité :
 - 5.3.1 Demande d'aide financière FRR Volet 2;
 - 5.3.2 Offres de services refonte site Web;
 - 5.4 Équipements téléphoniques et vidéoconférence – Bureau municipal :
 - 5.4.1 Téléphonie;
 - 5.4.2 Vidéoconférence;
 - 5.5 Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) :
 - 5.5.1 Cotisation 2023;
 - 5.5.2 Formation ADMQ/Tournée de zones
 - 5.6 Offre de services – Projet de règlement d'occupation du domaine public (suite);
6. GESTION FINANCIÈRE :
 - 6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiement;
 - 6.2 Vente pour taxes :
 - 6.2.1 Vente pour taxes 2022;
 - 6.2.2 Vente pour taxes 2021 – Paiement état de collocation;
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE :
 - 7.1 Schéma de couverture de risque en sécurité incendie – Rapport d'activités de Deschaillons-sur-Saint-Laurent 2022;
8. TRANSPORT :
 - 8.1 Signalisations de vitesse :
 - 8.1.1 Demande d'aide financière – Programme d'aide à la voirie locale PAFFSR;
 - 8.1.2 Soumissions – Signalisations de vitesse;
 - 8.1.3 Demande de permission de voirie MTQ;
 - 8.2 Épandage de calcium;

9. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
 - 9.2 Municipalisation des réseaux de distribution privés d'eau potable – Rang Saint-Charles :
 - 9.2.1 Offre de services – Assistance technique;
 - 9.2.2 Demande d'aide financière – Programme PRIMEAU
 - 9.3 Suivi – entente intermunicipale Deschaillons-sur- Saint-Laurent/Parisville;
 - 9.4 Offre de services – Refonte règlements à la gestion d'eau potable et eaux usées;
10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :
 - 10.1 Nomination – Comité consultatif d'urbanisme;
 - 10.2 Rapport de permis émis en janvier 2023;
 - 10.3 Fonds de développement des territoires (FDT) – Réaménagement du belvédère la halte municipale;
 - 10.4 Demande à la CPTAQ – Lot 6 083 521 rang Saint-Joseph;
 - 10.5 Marché public – Coordonnatrice;
11. LOISIRS ET CULTURE :
 - 11.1 Réseau BIBLIO – Contribution annuelle 2023;
 - 11.2 Acceptation don table de pool – Salle des loisirs;
 - 11.3 Aide financière – Projet Parc-École-Communautaire;
 - 11.4 Nomination – Comité culturel;
 - 11.5 Coin Café – Bibliothèque;
12. QUESTIONS DIVERSES (Élus);
13. PÉRIODE DE QUESTIONS (Citoyens);
14. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

2023-02-027

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 10 JANVIER 2023

3.1 Approbation

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d'en faire la lecture.

2023-02-028

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance du 10 janvier dernier.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale Hanta Rasami fait la lecture de la correspondance en date du 7 février 2023 et répond aux questions des membres du conseil.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

- Surplus en inspection en bâtiment

5.2 Rémunération du personnel de la municipalité

Considérant que l'indice des prix à la consommation au 31 décembre 2022 est à 6,3 %;

2023-02-029

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'indexer de 6.3 % la rémunération du personnel de la municipalité pour l'année 2023, et ce, rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2023.

5.3 Refonte site web de la municipalité

5.3.1 Demande d'aide financière FRR Volet 2

Considérant que la MRC Bécancour et le gouvernement du Québec offrent un programme d'aide financière « Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2 »;

Considérant que municipalité veut faire une demande d'aide financière « Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2 » pour ses projets de technologies de l'information et de communication;

Considérant que le montant total estimé de l'ensemble de ses projets est de 30 688 \$ plus les taxes applicables;

2023-02-030

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que la municipalité s'engage à payer 20% du montant total des projets soit un montant de 6 138 \$;

Que le conseil municipal appuie le projet et consent à ce que la MRC de Bécancour y affecte, à même le Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2, un montant de 24 550 \$;

Que M. Saad Rekkal soit nommé à titre de répondant officiel dans le cadre de cette demande;

Que le conseil municipal autorise le Maire et le chargé de projet M.Saad Rekkal à signer tout document jugé utile et nécessaire, dont le protocole d'entente;

5.3.2 Offres de services refonte site Web

Considérant la planification stratégique 2023-2027 établie en novembre 2022 de la municipalité;

Considérant que la communication est dans cette planification stratégique et que ce projet pourrait être admissible au programme d'aide financière « Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2 »;

Considérant les offres de services relatives à la réalisation de la refonte du site web de la municipalité :

Nom de l'entreprise	Prix/Nombre d'heures	Frais d'hébergement/mois	Réalisations
3^e Joueur	24 470 \$ (250h)	73 \$	MRC Bécancour, MRC Salaberry-de-Valleyfield
ZANICOM (Bécancour)	12 425 \$ (105h)	29,99 \$	Chambre de commerce de Lotbinière, Parc Régional Rivière Gentilly, assurances Pérusse
Les prétentieux	14 450 \$ (125h)	60 \$	Formation continue du Cégep Saint-Laurent, Collège

			de Bois-de Boulogne
Zonart Communications	12 310 \$ (82h)	50 \$	MRC Lotbinière

*Plus les taxes applicables

2023-02-031

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service la firme « ZANICOM » au montant de 12 425 \$ plus les taxes applicables pour la réalisation du projet de refonte du site web de la municipalité en 2023.

De leur payer les frais d'hébergement de 29,99 \$/mois plus les taxes applicables.

5.4 Équipements téléphoniques et vidéoconférence – Bureau municipal

5.4.1 Téléphonie

Considérant la planification stratégique 2023-2027 établie en novembre 2022 de la municipalité;

Considérant que la communication est dans cette planification stratégique et que ce projet pourrait être admissible au programme d'aide financière « Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2 »;

Considérant que la modernisation de la téléphonie en IP fait partie de cette planification et que l'équipement de téléphonie de la municipalité est désuet;

Considérant que cette modernisation permettra à la municipalité et à la bibliothèque de communiquer plus efficacement au bureau et en télétravail;

Considérant les offres de services reçues relatives au projet :

Compagnie: SOGETEL	Mensualité	Frais d 'installation
Service en mode location	105,99 \$	349.75 \$
Service en mode achat	88.75\$	1 228.23 \$
Description		
Appels simultanés entrants et sortants illimités Appels interurbains illimités Canada et États-Unis Réception automatisée Musique en attente incluse Groupe d 'appel Boîte vocale personnelle / Message par courriel Afficheur du nom et du numéro Conférence à trois Renvoi d'appel Appel en attente Application Cisco webex inclus		

*Plus taxes applicables

Compagnie	Mensualité	Description	Appareils à vendre
Cloudli	44,95 \$ + Fax à 6.95\$	Deux lignes sortantes+1 ligne entrante Boîte vocale 10 1 ligne de fax virtuel Afficheur Canada et États-Unis Réceptionniste automatisé	Yealink T33 = 129.95\$ Yealink T53 = 179.95 \$ Yealink T54w = 279.99 \$ Yealink T57w = 379.99 \$ Casque d'écoute : 300\$

*Plus taxes applicables

2023-02-032

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service la firme « SOGETEL » en mode location pour la modernisation de la téléphonie en IP de la municipalité et de la bibliothèque.

5.4.2 Vidéoconférence

Point à reporter à une séance ultérieure

5.5 Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

5.5.1 Cotisation 2023

2023-02-033

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la dépense de 959 \$ taxes incluses, pour le renouvellement de l'adhésion de Mme Hanta Rasami, directrice générale, à l'association des directeurs municipaux du Québec. Ce montant inclut une assurance au montant de 414 \$, taxes incluses.

5.5.2 Formation ADMQ/Tournée de zone

Considérant la tournée de Zone de l'ADMQ qui se tiendra le 26 avril 2023 à l'hôtel Le Dauphin de Drummondville;

2023-02-034

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser Mme Hanta Rasami, directrice générale à participer à la tournée de Zone le 26 avril 2023 à l'hôtel Le Dauphin de Drummondville. Les frais d'inscriptions sont au montant de 385 \$ par membre plus les taxes applicables. Les frais de déplacement sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

5.6 Offre de services – Projet de règlement d'occupation du domaine public (suite)

Considérant que la municipalité veut se doter d'un règlement relatif à l'occupation du domaine public, et ce depuis mars 2022;

Considérant la résolution # 2022-03-048 relative à ce projet;

Considérant la nouvelle offre de services de la firme « Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. » au montant de 1 000 \$ plus les taxes applicables pour finaliser l'édit projet;

2023-02-035

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services de la firme « Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. » au montant n'excédant pas plus de 1 000 \$ plus les taxes applicables pour finaliser le projet de règlement relatif à l'occupation du domaine public.

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements

2023-02-036

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	17 252,38 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	65 826,80 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	36 467,77 \$

6.2 Vente pour taxes

6.2.1 Vente pour taxes - 2022

Conformément à l'article 1022 du code municipal du Québec, la directrice générale et greffière-trésorière dépose la liste des arriérés de taxes d'un montant supérieur à 150 \$ en date du 7 février 2023.

Propriétaire	Taxes dues*	Adresse de l'immeuble	Matricule
Carl Dubuc	2 092,99\$	150, 24 ^e Avenue	1057 17 0219
Frederick Lussier	1 686,27\$	1539, route Marie-Victorin	1057 38 4765
Total :	3 779,26\$		

2023-02-037

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil approuve la liste des arriérés de taxes en date du 7 février 2023 au montant de 3 779,26\$ tel que déposé.

D'autoriser la directrice générale à transmettre tous les comptes de taxes dus et ayant un solde de 150 \$ et plus en date du 3 mars 2023 à la MRC de Bécancour, et ce, même si un chèque postdaté après le 3 mars 2023 est déposé, afin qu'elle procède à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes.

6.2.2 Vente pour taxes 2021 – Paiement état de collocation

Considérant l'état de collocation du 3 octobre 2022 de la cour supérieure relatif à la vente pour défaut de paiement de taxes du 1245 au 1245A, route Marie-Victorin à Deschaillons-Sur-Saint-Laurent, Qc, G0S 1G0, dossier # 400-05-004980-224;

Considérant le solde au dossier au montant de 1 008,82 \$ à payer au Ministre des Finances;

2023-02-038

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la directrice générale à émettre un chèque au montant de 1 008,82\$ au nom du Ministre des Finances et de l'envoyer au palais de Justice au 850, rue Hart à Trois-Rivières, Qc, G9A 1T9.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Schéma de couverture de risque en sécurité incendie – Rapport d'activités de Deschaillons-sur-Saint-Laurent 2022

Considérant l'article 35 de la loi sur la sécurité incendie « Toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

Considérant que le rôle de la MRC est de réaliser un portrait régional de la sécurité incendie et que pour ce faire, il est essentiel de recenser les données municipales afin de dresser un rapport annuel fidèle;

Considérant le rapport « Plan de mise en œuvre » préparé et déposé par la directrice générale donnant le pourcentage de réalisation de l'année 2022;

2023-02-039

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter le dépôt du rapport « Plan de mise en œuvre » de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et autoriser la transmission au coordonnateur incendie de la MRC de Bécancour.

8. TRANSPORT

8.1 Signalisations de vitesse

8.1.1 Demande d'aide financière – Programme d'aide à la voirie locale PAFFSR

Considérant que la municipalité souhaite acquérir 3 signalisateurs de vitesse pédagogique pour sensibiliser les automobilistes à respecter les limites de vitesse permises;

Considérant que ce projet pourrait être admissible à 80 %, et ce au montant maximum de 350 000 \$, au programme d'aide à la voirie locale PAFFSR (programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière);

2023-02-040

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le chargé de projet M. Saad Rekkal à faire la demande au programme d'aide à la voirie locale PAFFSR (programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière).

8.1.2 Soumissions – Signalisations de vitesse

Considérant que la municipalité souhaite acquérir 3 signalisateurs de vitesse pédagogique pour sensibiliser les automobilistes à respecter les limites de vitesse permises;

Considérant que ce projet pourrait être admissible à 80 %, et ce au montant maximum de 350 000 \$, au programme d'aide à la voirie locale PAFFSR (programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière);

Considérant que la municipalité pourrait payer le 20 % du montant total de la dépense relative à ce projet;

Considérant les soumissions reçues :

Soumissions pour 3 Radars fonctionnant avec un panneau solaire

Entreprises	Prix de 2 poteaux (avant taxe)	Prix de 2 radars (avant taxe)	Prix de livraison	Frais d'installations
KALITEC (Laval)	2 181 \$ (3 Poteaux Peint Uptek en métal)	16 442 \$ 3 Radars	495 \$ 3 Radars et 3 poteaux	2 378 \$
SIGNAL Services (Québec)	136 \$ 2 Poteaux carrés JBM	9 762 \$	245 \$	On les installe nous-mêmes
ORANGE TRAFFIC (Montréal)	s.o.	15 954 \$	s.o.	On les installe nous-mêmes

*Plus les taxes applicables

2023-02-041

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme « Signalisation Kalitec inc. » au montant de 21 497 \$ plus les taxes applicables;

De payer le 20 % du montant total de la dépense. Le 80 % du montant total sera assumé par l'aide financière au programme d'aide à la voirie locale PAFFSR (programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière).

8.1.3 Demande de permission de voirie MTQ;

Considérant que la municipalité souhaite acquérir et installer 4 signalisateurs de vitesse pédagogique pour sensibiliser les automobilistes à respecter les limites de vitesse permises;

Considérant que leurs installations nécessitent une autorisation du ministère des Transports et de la mobilité durable;

2023-02-042

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le chargé de projet M. Saad Rekkal à faire la demande d'autorisation d'installations de signalisateurs de vitesse pédagogique au Ministère des Transports et de la mobilité durable.

8.2 Épandage de calcium

Considérant qu'une demande de soumission a été faite pour la fourniture et l'épandage de 40 000 litres de chlorure de calcium liquide pour la saison estivale 2023, auprès de 3 fournisseurs :

Fournisseur	Deschaillons	Total
	40 000 litres	
Somavrac	0,4013 \$	16 052 \$
Entreprises Bourget	0,4130 \$	16 520 \$
Enviro-Solutions Canada	0,3486 \$	13 944 \$

Considérant la plus basse soumission conforme reçue est la firme Enviro-Solutions Canada inc. au coût de 0,3486 \$/litre plus les taxes applicables;

2023-02-043

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la soumission de l'entreprise Enviro Solutions Canada inc. pour l'achat et l'épandage de 40 000 litres de chlorure de calcium liquide au coût de 0,3486 \$/litre, totalisant 13 944\$ plus les taxes applicables.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de janvier 2023 est de 280 m³ (61 643 gallons impériaux).

9.2 Municipalisation des réseaux de distribution privés d'eau potable – Rang Saint-Charles

9.2.1 Offre de services – Assistance technique

Considérant que quelques réseaux de distribution d'eau potable au rang Saint-Charles appartiennent aux particuliers;

Considérant que la municipalité souhaite les acquérir pour faciliter et uniformiser la gestion des distributions d'eau potable sur son territoire;

Considérant l'offre de service de Tetra-Tech QI inc. relatif au montant de 12 000 \$ plus les taxes applicables pour réaliser le projet;

2023-02-044

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de Tetra- Tech QI inc. relatif au montant de 12 000 \$ plus les taxes applicables pour réaliser le projet.

9.2.2 Demande d'aide financière – Programme PRIMEAU

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle.

2023-02-045

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que la municipalité s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU;

Que la municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU;

Que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU;

9.3 Suivi – Entente intermunicipale Deschaillons-sur-Saint-Laurent/Parisville

Considérant que les municipalités de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et Parisville désirent se doter d'une entente intermunicipale relative à la distribution d'eau potable et d'égouts;

Considérant que les 2 municipalités souhaitent faire une entente relative à la distribution d'eau potable en premier;

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

Considérant que les 2 municipalités désirent présenter un projet d'entente intermunicipale dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

23-02-046

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil municipal s'engage à participer au projet et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

OU

2023-02-XXX

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil s'engage à participer au projet et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la Municipalité de [nom de la municipalité] organisme responsable

De procéder :

- Au processus d'entente intermunicipale relative à la distribution d'eau potable et d'égouts;
- À la mise en œuvre de la municipalisation des réseaux d'aqueduc;

Afin de permettre de réaliser les branchements au réseau d'aqueduc des citoyens dans le rang Saint-Charles à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

9.4 Offre de services – Refonte règlements à la gestion d'eau potable et eaux usées

Considérant que la municipalité a 4 règlements relatifs à la gestion d'eau potable et eaux usées;

Considérant que la municipalité souhaite regrouper ces 4 règlements et faire une refonte;

Considérant la nouvelle offre de services de la firme « Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. » au montant maximal de 3 000 \$ plus les taxes applicables pour finaliser ledit projet;

2023-02-047

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la nouvelle offre de services de la firme « Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. » au montant maximal de 3 000 \$ plus les taxes applicables pour finaliser ledit projet.

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Nomination – Comité consultatif d'urbanisme

Considérant l'article 14 du règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (#101-2012) à l'effet que tous les membres du comité consultatif d'urbanisme doivent être nommés par résolution du conseil municipal;

Considérant que deux (2) membres du conseil municipal ont été nommés le 10 janvier dernier par résolution #2023-01-008, soit : M. Robert Gendron et M^{me} Valérie Giguère;

Considérant qu'un autre membre du conseil municipal doit être nommé par résolution du conseil municipal;

2023-02-048

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De nommer à titre de membre du conseil municipal M. Quentin Kelhetter pour agir au comité consultatif d'urbanisme de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, pour une période se terminant en janvier 2024.

10.2 Rapport des permis émis en janvier 2023

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois de janvier 2023 indique que 3 permis ont été délivrés pour un montant total de 195 000\$.

10.3 Fonds de développement des territoires (FDT) – Réaménagement du belvédère de la halte municipale

Considérant que les montants du FDT doivent être dépensés au 31 mars 2021;

Considérant qu'au 31 décembre 2022, le projet en titre n'est pas terminé;

Considérant qu'il reste un solde au montant de 8 993,88 \$ pour le projet en titre;

2023-02-049

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De demander à la MRC de Bécancour de transférer le montant de 8 993,88 \$ au FRR volet 2 et ce pour la future réalisation du projet en titre.

10.4 Demande à la CPTAQ – Lot 6 083 521 rang Saint-Joseph

Considérant que M. Réal Tousignant désire déposer une demande d'autorisation pour le lot # 6 083 521 demandant l'aliénation d'une partie du lot tel que mentionné dans le plan joint à la demande;

Considérant que cette demande n'aurait pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et sur l'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

Considérant que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

2023-02-050

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'appuyer la demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par l'entremise de M. Réal Tousignant.

10.5 Marché public – Coordonnatrice

Considérant que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est intéressée à tenir un marché public à l'été 2023;

Considérant que pour le bon fonctionnement dudit marché, une personne-ressource doit être engagée pour voir à la coordination de celui-ci;

2023-02-051

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De confier le mandat de coordination du marché public à M^{me} Véronique Poulin pour l'année 2023;

Il est de plus résolu de lui offrir un montant forfaitaire de 5 880 \$ pour la saison estivale 2022, sans égard aux heures effectuées (ce montant inclut les frais de déplacement).

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Réseau BIBLIO – Contribution annuelle 2023

2023-02-052

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le conseil municipal autorise la dépense de 6 853,25 \$ taxes incluses, pour la contribution annuelle 2023 au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.

11.2 Acceptation de table de pool – Salle des loisirs

Considérant que Madame Madeleine Pelletier veut donner sa table de pool pour la salle de loisirs de la municipalité;

2023-02-053

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la table de pool pour la salle de loisirs de la municipalité et d'assurer son transport;

De faire parvenir une lettre de remerciement à Madame Madeleine Pelletier pour le don de sa table de pool à la salle des loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

11.3 Aide financière – Projet Parc-École-Communautaire

Considérant que l'école Le Phare de Deschaillons-sur-Saint-Laurent annonce un projet de Parc-École-Communautaire afin de répondre davantage aux besoins et aux intérêts des jeunes, citoyens et de la collectivité;

Considérant que ce projet est une belle occasion de rendre ce milieu attractif et invitant pour la communauté ainsi que pour les municipalités avoisinantes;

Considérant que le projet Parc-École-Communautaire vise à offrir un environnement végétal avec des zones d'ombres, zones familiales, aires de pique-niques, zones de jeux et un espace de classe extérieur;

Considérant que le projet en question nécessite un investissement de près de 125 000\$;

2023-02-054

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accorder à l'école Le Phare une aide financière de 10 000\$, pour venir en aide au projet du Parc-École-Communautaire.

11.4 Nomination – Comité culturel de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2023-02-055

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De nommer Madame Véronique Poulin comme représentante du comité culturel de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, tel pour une période d'un an se terminant en janvier 2024.

11.5 Coin café – Bibliothèque

Considérant que les responsables de la bibliothèque veulent installer un coin café à la bibliothèque;

2023-02-056

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser l'installation du coin café à la bibliothèque ;

De payer les dépenses relatives à ce projet tel que le lait, café, sucre, ustensiles, etc.

12. QUESTIONS DIVERSES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Signalisations de vitesse
- Téléphonie /Bibliothèque
- Permis abattage d'arbres
- Consommation d'eau
- Réseau internet – Fin du contrat

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2022-03-057

IL EST PROPOSÉ PAR :
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 21 h 00.

Hanta Rasami
Directrice générale et greffière-trésorière

Christian Baril
Maire